

Communiqué du Conseil d'Etat

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Avril 2011 : le taux de chômage passe sous la barre des 5%

Affichant un taux de 4.9%, le chômage dans le canton de Vaud recule de 0.3 point à la fin du mois d'avril 2011. Un taux de chômage inférieur à 5% n'avait plus été enregistré depuis 22 mois (juin 2009). Cette baisse du chômage est due à une combinaison d'éléments saisonniers et conjoncturels, mais s'explique aussi par l'entrée en vigueur - le 1^{er} avril 2011 - de la révision de la loi sur l'assurance-chômage.

Le nombre de chômeurs inscrits ⁽¹⁾ affiche une nouvelle baisse et se fixe à 16'226, soit 1'236 personnes de moins que le mois précédent (-7.1%). L'effectif des demandeurs d'emploi ⁽²⁾, qui suit la même évolution, diminue de 1'596 personnes (-6.7%) et s'élève à 22'174. En deux mois, le taux de chômage du canton de Vaud est passé de 5.5% à 4.9% (-0.6 point) et le nombre de chômeurs s'est abaissé de 11.8% (-2'181 personnes).

L'amélioration constatée à fin avril 2011 continue de toucher toutes les catégories de population, en particulier les hommes (-800 chômeurs), les étrangers (-700), les 20 à 29 ans (-387), les personnes sans formation professionnelle (-574) et celles inscrites depuis moins de 12 mois (-873). Relevons que les chômeurs de longue durée (inscrits depuis plus d'un an) ont également vu leurs effectifs reculer (-363).

Par rapport au mois dernier, les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que demandeurs d'emploi ont progressé de 144 personnes, atteignant le seuil des 3'000 (+4.9% en un mois et +29.4% en un an).

Au niveau des régions, tous les districts connaissent ce mois un fléchissement de leur taux de chômage. Les plus fortes diminutions d'effectifs ont été observées dans les districts de Lausanne (-363 chômeurs), du Jura-Nord vaudois (-225), de Nyon (-181) et de l'Ouest lausannois (-148).

A noter que le taux de chômage officiel (4.9%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.2%, soit un écart de 0.7 point.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 6 mai 2011

Renseignements : DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch
NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).